
Annexe web 2:**Point sur la 27^e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la 15^e réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, ainsi que sur les négociations relatives à un cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020*****Introduction***

1. La 27^e session de la Conférence des Parties (COP27) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a eu lieu du 6 au 18 novembre 2022 à Charm el-Cheikh, sous la présidence de la République arabe d'Égypte. En prévision de la COP27, les représentants des pays se sont réunis à Bonn (Allemagne) du 6 au 16 juin 2022 à l'occasion de la 56^e session des organes subsidiaires de la CCNUCC, afin d'appuyer la mise en œuvre des programmes prescrits et des axes de travail thématiques et d'élaborer des projets de décision en vue de la COP27.

2. La partie II de la 15^e réunion de la Conférence des Parties (COP15) à la Convention sur la diversité biologique (CDB) se tiendra du 7 au 19 décembre 2022 à Montréal (Canada), sous la présidence de la République populaire de Chine. Le principal objectif de la Conférence est d'adopter le «cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020», qui remplacera le Plan stratégique 2011-2020 de la Convention et ses 20 objectifs d'Aichi pour la biodiversité, arrivés à échéance fin 2020. Le cadre mondial fixe des objectifs, des cibles et des indicateurs qui doivent permettre d'atteindre les trois objectifs de la CDB¹ ainsi que de concrétiser la vision à l'horizon 2050, à savoir «Vivre en harmonie avec la nature». Un grand nombre des cibles sont étroitement liées au mandat de la FAO, et la participation active des secteurs agroalimentaires est essentielle au succès du cadre mondial.

Vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

3. Il était prévu qu'au cours de la 27^e Conférence des Parties les pays réalisent des avancées en ce qui concerne les décisions de la COP26 (programme de travail Glasgow-Charm el-Cheikh sur l'objectif mondial d'adaptation, Action commune de Koronivia pour l'agriculture) et l'Accord de Paris (revue à la hausse des ambitions en matière d'atténuation et intensification de leur mise en œuvre, question des pertes et préjudices, examen du bilan mondial pour faire le point sur les progrès accomplis et établir un ordre de priorité concernant les interventions futures, question des marchés de droits d'émission de carbone et cadre de transparence renforcé). La FAO contribue à ces processus en mettant à profit ses compétences techniques et son pouvoir de mobilisation sur les sujets liés aux systèmes agroalimentaires et au changement climatique.

4. La présidence égyptienne de la COP27 a donné la priorité à des domaines intéressant la FAO, notamment la sécurité alimentaire, l'agriculture, la pénurie d'eau, l'énergie, la nutrition et les déchets. La COP27 était une occasion unique pour la FAO de plaider plus efficacement pour que les systèmes agroalimentaires fassent partie de la solution à la crise climatique et de présenter des exemples d'interventions en faveur de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets.

5. La FAO, en qualité d'observateur, continuera d'aider les pays à participer aux négociations, à accéder à des financements en faveur de l'action climatique et à mettre en œuvre des solutions et des projets innovants sur le terrain. La COP27 est tombée à point nommé en ce qu'elle a permis à la FAO de promouvoir ses nouvelles stratégies, à savoir la Stratégie relative au changement climatique pour 2022-2031 et la Stratégie en matière de science et d'innovation. Pour la première fois, la FAO a tenu, en collaboration avec ses partenaires, un pavillon de l'alimentation et de l'agriculture qui a accueilli

¹ <https://www.cbd.int/convention/articles/?a=cbd-01>.

plus de 80 manifestations en marge de la session, afin de présenter des solutions pour le climat mises en œuvre dans le cadre des systèmes agroalimentaires.

6. Le programme de la présidence égyptienne s'articulait autour de journées thématiques et d'initiatives. Un sommet des dirigeants mondiaux s'est tenu au début de la COP27, les 7 et 8 novembre, et a été suivi de journées thématiques (journée du financement, journée des sciences et de la jeunesse et des générations futures, journée de la décarbonation, journée de l'adaptation et de l'agriculture, journée de l'eau et des questions de genre, journée de la biodiversité).

7. Sur invitation de la présidence, la FAO a concouru à l'élaboration de [l'initiative Alimentation et agriculture au service d'une transformation durable](#) (FAST). Elle a contribué également à l'initiative Agir pour l'adaptation et la résilience dans le domaine de l'eau (AWARE), menée par l'Organisation météorologique mondiale (OMM), et à l'initiative Action climatique et nutrition (I-CAN), dirigée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Les initiatives FAST et AWARE ont été lancées le 12 et le 14 novembre. L'initiative AWARE doit permettre de concrétiser les résultats de la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023. Elle facilitera une coopération inclusive – notamment sous forme de partenariats pour l'alerte et l'action rapides – visant à ce que l'eau soit prise en compte en tant qu'élément essentiel de l'adaptation et de la résilience face au changement climatique. L'initiative vise à proposer des solutions d'adaptation transitoires pour la planète et les populations, à commencer par les communautés et les écosystèmes les plus vulnérables.

Quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique

8. La COP15 devait initialement se tenir en 2020 à Kunming (Chine), mais a été reportée en raison de la pandémie de covid-19. Elle est organisée en deux parties selon des modalités hybrides. La première partie s'est tenue en octobre 2021 principalement en ligne, la participation sur place étant limitée, et la seconde partie se tiendra à Montréal (Canada), du 3 au 19 décembre 2022. Si la Conférence a été déplacée à Montréal, la Chine, en tant que présidente de la COP15, continuera à présider les réunions. Elle convoquera également le segment de haut niveau, qui se tiendra du 15 au 17 décembre 2022, et facilitera les négociations.

9. Le principal objectif de la Conférence est d'adopter le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, que l'on présente comme «l'équivalent pour la biodiversité de l'Accord de Paris», ce qui signifie qu'avec la COP15 la biodiversité connaît un moment aussi important que la Conférence de Paris. Le cadre mondial fixe des objectifs, des cibles et des indicateurs qui doivent permettre d'atteindre les trois objectifs de la CDB ainsi que de concrétiser la vision à l'horizon 2050, à savoir «Vivre en harmonie avec la nature». Un grand nombre des cibles sont étroitement liées au mandat de la FAO, et la participation active des secteurs agroalimentaires est essentielle au succès du cadre mondial. Une fois le cadre pour l'après-2020 adopté, il sera urgent d'agir pour donner de l'élan à sa mise en œuvre puisque l'on ne disposera que de huit ans pour atteindre les cibles fixées pour 2030.

10. Le segment de haut niveau aura pour but de créer une dynamique politique en faveur des négociations concernant l'élaboration et l'adoption du cadre pour l'après-2020. Il sera également l'occasion d'annoncer la prise d'initiatives et d'engagements importants à l'appui de la mise en œuvre du cadre.

11. Lors de la première partie de la Conférence, en octobre 2021, le segment de haut niveau a abouti à l'adoption de la Déclaration de Kunming² et à l'annonce par le Président de la République populaire de Chine, M. Xi Jinping, de la création d'un fonds de Kunming pour la biodiversité doté de 1,5 milliard de RMB (soit 230 millions d'USD) visant à soutenir la protection de la biodiversité dans les pays en développement, le Président ayant en outre appelé les autres pays à contribuer au fonds.

12. En participant à la COP15, la FAO contribuera à montrer comment transformer les systèmes agroalimentaires pour les rendre plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables, comme prévu dans son Cadre stratégique 2022-2031. Elle plaidera pour que soit reconnu le rôle central de la biodiversité dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition, tel qu'établi dans sa Stratégie

² <https://www.cbd.int/doc/c/0d7f/8909/94f335936938c625e3c2ebfd/kunmingdeclaration-30-09-fr.pdf>.

relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture. Pour y parvenir, la FAO: i) maintiendra et renforcera son soutien aux États Membres dans les négociations, concernant notamment le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et son mécanisme de suivi, l'Initiative internationale pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des sols, la biodiversité marine et côtière, la gestion durable de la faune sauvage, l'information de séquençage numérique et les espèces exotiques envahissantes; ii) participera aux manifestations de la journée de la restauration et de la journée de l'alimentation, qui seront organisées par le Pavillon des Conventions de Rio, ainsi qu'à d'autres manifestations, selon qu'il conviendra.